



Dunham, le 29 août 2019

Bonjour chers parents !

Afin d'assurer une meilleure sécurité des élèves lors de l'embarquement/débarquement en début et fin de journée je vous fais un rappel des consignes en vigueur.

Tout d'abord, je rappelle aux parents qui arrivent le matin sur la 213 en provenance du Lac Selby/Frelighsburg qu'il est possible de se procurer une vignette au coût de 7.00 \$. Cette dernière permet de venir dans la cour de l'école à l'endroit identifié à cet effet entre 7 h 41 et 8 h 00 pour procéder au débarquement sécuritaire des enfants.

La Fabrique de l'Église Ste-Croix de Dunham autorise aussi les parents de l'école qui arrivent le matin et le soir en provenance du village à venir faire demi-tour dans la cour de l'église. La consigne à suivre est la suivante : **veuillez entrer par l'entrée de cour à la droite de l'église. Vous allez au fond de la cour en restant à droite pour faire demi-tour. Vous revenez ensuite pour ressortir par la même entrée.** Cette procédure sera autorisée le matin de 7 h 41 à 8 h 10 et le soir de 15 h 03 à 15 h 15. L'objectif est d'éliminer les demi-tours dangereux (sans visibilité) dans les entrées privées ou faits directement sur la route 213.

La sûreté du Québec est avisée de cette procédure. Nous souhaitons tous avoir l'environnement le plus sécuritaire pour nos élèves autour de l'école.

Merci de votre collaboration !

Michel Moreau
Directeur